



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>OBJET :</b>  <b>DEMANDE DE SUBVENTION REGION GESTION ET PREVENTION DES DECHETS</b>	<b>Nombre de Conseillers : 38</b> <b>En exercice : 38</b> <b>Présents : 29</b> <b>Votants : 32</b> <b>Délib. n°13- 11/10/2023</b>
	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

L'an deux mille vingt-trois, le 11 octobre, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla de la Rivière, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llotes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de ILLE SUR TET (salle La Catalane), sous la présidence de Marc BIANCHINI.

Date de la convocation : le mercredi 04 octobre 2023

**Présents :** AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BIANCHINI Marc (T), BONACAZE Benoit (T), BONMARTEL Jonathan (T), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), BURGHOFFER William (T), COSTE Claude (T), CRISTOFOL Françoise (T), DOMENECH Alain (T), DRAGUÉ Céline (T), FORASTE Guy (T), GARSAU Jacques (T), GOMEZ Claude (T), LAFFORGUE Guy (T), LAVILLE René (T), MARTINEZ Marie (T), METLAINE Naïma (T), NOGUES Dominique (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline (T), POUDADE Danielle (T), PROFFIT France (T), SILVESTRE Joseph (T), SOLER Gérard (T), SOLERE Jean-Claude (T), SURJUS Monique (T), TRAFFI Pascal(T).

**Absents excusés :** LECOINNET Jean-Philippe (T), PETIT Vivien (T), BOHER Monique (T), BARNOLE Catherine, VILA Patrice (T), VIDAL Sylvie (T).

**Absents ayant donné pouvoir :** HARIBOU Ali (T) à SILVESTRE Joseph (T), ESCALAISS-VERGNETTES) à GARSAU Jacques (T), PARRILLA Jérôme (T) à PAGES Caroline (T).

BONMARTEL Jonathan a été nommé secrétaire de séance.

RF

Prades

VU le Code général des collectivités territoriales

Contrôle de légalité

Date de réception de l'augmentation continue des coûts de traitement des déchets, l'objectif principal de ce projet est de renverser la tendance à la hausse des déchets collectés et de consolider une tendance à la baisse à long terme.

CONSIDERANT que pour ce faire, le recrutement d'un chargé de mission devra permettre d'accompagner les actions de prévention et de réduction des déchets, de relancer, développer voire créer des nouvelles opérations de sensibilisation auprès des habitants.

CONSIDERANT que suite à l'appel à candidature adressé à la Région, ce dossier a été retenu parmi les projets lauréats.

CONSIDERANT que le dossier de demande de financement « Nouveaux territoires engagés pour une meilleure prévention et gestion des déchets » a ainsi été déposé le 27 Juin dernier et nécessite une approbation du conseil communautaire.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
Le Conseil communautaire,**

**APPROUVE** ce projet ainsi que ses modalités de mise en œuvre (recrutement) et financières (subvention sollicitée auprès de la Région).

**CHARGE** le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Ille sur Têt, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

**Le Président  
Marc BIANCHINI**

